

Si vous vieilliez à ce que les discours ne soient pas lus, et si vous limitiez les discours à un maximum de 20 minutes, nos travaux en seraient améliorés. Je puis affirmer, sans risque d'être contredit, qu'il n'y a pas cinq députés, dans cette enceinte, capables de prononcer un discours de 40 minutes qui serait intéressant ou même amusant. Qu'on applique cette règle, et je ne dépasserai pas vingt minutes ni ne lirai un mot de mon discours. Je puis, je le sais, charger quelqu'un de rédiger pour moi un excellent discours, que je pourrai consigner au compte rendu et faire tenir à mes commettants, tout comme les députés qui lisent leurs discours.

Une voix: Pas tous.

M. Cruickshank: Peu importe qu'on ne prise pas mes observations. Celui qui lit son discours n'en est pas l'auteur.

Des voix: Non, non!

M. Cruickshank: Je n'ai jamais prononcé mes discours d'après un texte écrit. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) prononce, à temps et à contretemps, des discours sur n'importe quel sujet. Mais, pour ce qui est du député de Fraser-Valley, je tiens à signaler que, quoi qu'en dise l'auteur du projet de résolution, personne ne restreindra son droit de parole lorsqu'il s'agit d'une question à l'égard de laquelle il juge à propos de se faire entendre au nom de ses commettants. La solution, et certains des jeunes députés qui siègent à ma droite auraient intérêt à écouter ceci, la voici: quand les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône parlent, de mémoire, pendant seulement vingt et une minutes, nous n'avons pas besoin de quarante minutes pour vanter nos circonscriptions et nous n'avons pas à consacrer cinq minutes à féliciter les motionnaires des magnifiques discours qu'ils ont prononcés. C'est absurde. Tenons-nous en aux deux règles. Restreignons tous les discours à vingt minutes et supprimons la lecture des discours, qui, dans neuf cas sur dix, n'ont pas été rédigés par ceux qui les prononcent.

M. Daniel McIvor (Fort-William): Monsieur l'Orateur, j'ai quelques mots à dire.

Une voix: Ne les lisez pas.

M. McIvor: Je suis d'accord avec l'honorable préopinant. Je tiens moi aussi à rendre hommage au député d'Halton (M. Cleaver) parce qu'il a préparé un exposé lucide et parce qu'il n'a pas lu son discours. Le député de Peel (M. Graydon) a dit que nous ne voulons pas d'un petit groupe. C'est précisément ce que nous voulons éliminer. Un nombre trop restreint de députés accaparent presque

tout le temps de la Chambre. Que s'est-il produit au cours du présent débat? Le député d'Halton a présenté la question à l'étude. Un membre du parti conservateur-progressiste, un membre de la CCF et un Créditiste, qui représentent le tiers des membres de la Chambre, prennent plus de temps que ceux qui en représentent les deux tiers. Ce n'est pas une juste proportion.

Je reconnais qu'aucun député n'a besoin de parler durant quarante minutes, sauf les chefs de partis; et, comme l'a dit le député de Fraser-Valley (M. Cruickshank), les députés n'ont pas besoin de lire leurs discours s'ils ont eu plusieurs jours pour les préparer. Si un député ne peut pas se souvenir de son discours lorsqu'il arrive à la Chambre, comment peut-il s'attendre que les députés l'écouteront, surtout lorsqu'il lit mal son discours? A mon avis, nous n'avons pas besoin de parler durant quarante minutes. Lorsque nous étions étudiants, on nous a dit qu'un bref discours énergique vaut bien mieux qu'un long et aride discours prononcé de façon peu énergique.

Une voix: Il y a bien longtemps de cela, Dan!

M. McIvor: Je ne fais partie de la Chambre que depuis quelque temps, du moins c'est mon impression. Depuis mon arrivée ici, j'ai été témoin de deux réformes. L'an dernier, nous avons changé les heures de séance mais cette année nous avons repris les heures d'autrefois. Nous devrions lever la séance à dix heures du soir afin de pouvoir retourner chez nous et dormir un peu avant minuit. L'autre réforme est qu'on a permis aux dames d'entrer dans les tribunes sans chapeau. Celle-ci est encore en vigueur. Ce sera surtout le cas au printemps alors que les dames sont fatiguées de leurs vieux chapeaux. On devrait permettre aux dames de tricoter dans les tribunes. Certains clubs de tricot destinent leurs travaux à la Croix-rouge, aux services de guerre ou aux associations de secours. Il faudrait permettre aux femmes de tricoter lorsqu'elles sont fatiguées ou qu'elles n'entendent pas l'orateur. Elles pourraient de la sorte se délasser en travaillant pour le pays.

Autre réforme dont j'ai déjà parlé et sur laquelle je veux revenir. Monsieur l'Orateur, vous présidez, debout et plein de révérence, à la prière d'ouverture; mais, à ce moment-là, les tribunes sont vides, les représentants de la presse n'étant pas même autorisés à entrer. La prière que vous récitez s'inspire des enseignements de Celui qui n'a jamais éloigné personne. J'espère qu'on modifiera le Règlement et qu'on permettra aux auditeurs de